



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

Gymnastique Artistique Masculine

Modalités des formations

et

examens de juges

Du niveau I au niveau IV

Édition saison 2017-2018

Table des matières

RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE DES DIFFÉRENTS EXAMENS

LA FORMATION DES JUGES

La Formation Niveau (4)

La Formation Niveau (3)

La Formation Niveau (2)

La Formation Niveau (1)

LES EXAMENS DE JUGES

CONDITIONS POUR SE PRÉSENTER AUX EXAMENS

Niveau (4)

Niveau (3)

Niveau (2)

Niveau (1)

CONTENU DES EXAMENS

L'examen Niveau (4)

1 Méthode d'évaluation

2 Echelle d'évaluation des examens

L'examen Niveau (3)

1 Méthode d'évaluation

2 Echelle d'évaluation des examens niveau 3

L'examen Niveau (2)

1 Méthode d'évaluation

2 Echelle d'évaluation des examens

L'examen Niveau (1)

1 Méthode d'évaluation

2 Echelle d'évaluation des examens

Tableau des tolérances pour la pratique du jury E:

ORGANISATION DES EXAMENS

MATERIEL A PREVOIR POUR LES EXAMENS

DEROULEMENT DES EXAMENS

AVANT L'EXAMEN

PENDANT L'EXAMEN

APRES L'EXAMEN

RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE DES DIFFÉRENTS EXAMENS

- ✓ Une formation et un examen sont organisés :
 - o par la FFGYM pour les niveaux (4) tous les deux ans et pour les niveaux (3) chaque année
 - o par les régions pour les niveaux (2) et (1) chaque année

- ✓ Un droit d'inscription est exigé à chaque niveau.
Il sera fixé :
 - o Par la FFGYM pour les niveaux (3) et (4).
 - o Par les régions pour les niveaux (1) et (2), en fonction des préconisations fédérales

- ✓ Tous les juges en formation, ou en exercice doivent être en possession de la licence de la Fédération Française de Gymnastique de l'année en cours.

- ✓ Tous les juges diplômés doivent être recyclés.

- ✓ Tous les juges diplômés doivent participer aux colloques mis en œuvre dans les régions.

- ✓ Chaque juge doit être en possession d'un livret de juge. Il renseigne en plus la base fédérale des activités du juge.

- ✓ Il est possible de passer le niveau 1 et le niveau 2 durant la même saison sportive. L'obtention du niveau 2 ne sera effective que lorsque toutes les conditions requises seront remplies (notamment avoir jugé 2 compétitions comme niveau 1)

- ✓ Une session de rattrapage peut être organisée au niveau régional pour le niveau 1 et 2

LA FORMATION DES JUGES

Les prérogatives régionales et départementales sont à l'initiative des territoires concernés.

La Formation Niveau (4)

Prérogatives (se référer à la brochure technique de la saison en cours.)

National : Jury D ou E , Juge arbitre , tout programme

Compétences à acquérir

- Etre Capable d'évaluer les programmes libres
 - établir la note de départ
 - noter simultanément l'exécution et le contenu
 - identifier les fautes
- Etre Capable d'officier comme juge arbitre
 - établir la note finale
 - coordonner le jury et les assistants à son engin

Contenus

- Les difficultés du code FIG
- La symbolique des éléments FIG
- La cotation des programmes libres
- La norme des engins

- La forme technique des difficultés E et +
- La formation des juges
- Les programmes haut niveau
- Le logiciel de compétition
- Le rôle du responsable des juges

Modes d'organisation pédagogique

- Cours théoriques
- QCM
- Cours pratiques sur vidéo
- Reconnaissance de difficultés
- Dictée d'éléments
- Cas pratiques
- Mise en situation jeux de rôles
- CODE FIG
- Média Books
- Brochure des imposés
- Brochure fédérale

- 20h de formation minimum

La Formation Niveau (3)

Prérogatives (se référer à la brochure technique de la saison en cours.)

National : Jury E , région : juge arbitre tout programme

Compétences à acquérir

- Etre Capable d'évaluer les programmes libres
 - établir la note de départ
 - noter simultanément l'exécution et le contenu
 - identifier les fautes
- Etre Capable d'officier comme juge arbitre
 - valider les agrès
 - établir la note finale
 - gérer son jury

Contenus

- La symbolique des éléments FIG
- Les difficultés du code FIG de A à D
- La cotation des programmes libres
- La norme des engins FIG et afférente aux programmes jugés

- La forme technique des difficultés D
- Le rôle du juge arbitre
- Les programmes nationaux

Modes d'organisation pédagogique

- Cours théoriques
- QCM
- Cours pratiques sur vidéo
- Reconnaissance de difficultés
- Dictée d'éléments
- Cas pratiques
- Mise en situation jeux de rôles
- CODE FIG
- Média Books
- Brochure des imposés
- Brochure fédérale

- 20h de formation minimum

La Formation Niveau (2)

Prérogatives (se référer à la brochure technique de la saison en cours.)

National : Jury E imposé ou assistant , région : jury E, juge arbitre sur programmes nationaux

Compétences à acquérir

- Etre Capable d'évaluer les programmes nationaux
 - établir la note de départ
 - noter simultanément l'exécution et le contenu
 - identifier les fautes techniques
- Etre Capable d'évaluer l'exécution des mouvements libres
 - repérer les fautes techniques des éléments de base
 - de justifier son évaluation

Contenus

- La symbolique des éléments A, B, C du code de pointage FIG et des programmes nationaux
- Les difficultés du code FIG de A à C et des programmes nationaux
- La cotation des programmes nationaux
- La norme des engins afférente aux programmes jugés

- La forme technique des difficultés A à C les plus courantes
- Les modalités de calcul de la note de départ des différents programmes

Modes d'organisation pédagogique

- Cours théoriques
- QCM
- Cours pratiques sur vidéo
- Reconnaissance de difficultés
- Dictée d'éléments
- Cas pratiques
- Mise en situation jeux de rôles
- CODE FIG
- Média Books
- Brochure des imposés
- Brochure fédérale

- 20h de formation minimum

La Formation Niveau (1)

Prérogatives (se référer à la brochure technique de la saison en cours.)

National : assistant , région : jury E sur programmes nationaux

Compétences à acquérir

- Etre Capable d'évaluer les programmes imposés
 - de retranscrire les éléments des programmes nationaux en symbolique
 - d'identifier les fautes techniques
- Etre Capable d'évaluer l'exécution des éléments des programmes nationaux
 - de repérer les fautes d'exécution des éléments de base
 - de justifier son évaluation

Contenus

- La symbolique des éléments des programmes nationaux
- Les difficultés des programmes nationaux
- La cotation des programmes nationaux
- La norme des engins afférente aux programmes jugés

- La forme technique des éléments des programmes nationaux
- Les droits et devoirs des juges

Modes d'organisation pédagogique

- Cours théoriques
- QCM
- Cours pratiques sur vidéo
- Reconnaissance de difficultés
- Dictée d'éléments
- Cas pratiques
- Mise en situation jeux de rôles
- CODE FIG
- Média Books
- Brochure des imposés
- Brochure fédérale

- 20h de formation minimum

LES EXAMENS DE JUGES

CONDITIONS POUR SE PRÉSENTER AUX EXAMENS

Niveau (4)

- ✓ Etre licencié à la F.F.Gym.
- ✓ Avoir 18 ans (Avoir 18 ans dans l'année civile .)
- ✓ Avoir participé à une formation de 20 heures minimum (Nationale ou déléguée par partie aux régions).
- ✓ Avoir réglé les droits d'inscription.
- ✓ Avoir obtenu le niveau 3.
- ✓ Avoir jugé 2 compétitions comme niveau III.
- ✓ Être en possession des documents officiels relatifs au niveau de formation.

Niveau (3)

- ✓ Etre licencié à la F.F.Gym.
- ✓ Avoir participé à une formation régionale de 20 heures minimum.
- ✓ Avoir réglé les droits d'inscription.
- ✓ Avoir obtenu le niveau 2.
- ✓ Avoir jugé 2 compétitions comme niveau 2.
- ✓ Être en possession des documents officiels relatifs au niveau de formation.

Niveau (2)

- ✓ Etre licencié à la F.F.Gym.
- ✓ Avoir obtenu le niveau 1.
- ✓ Avoir participé à une formation régionale de 20 heures minimum.
- ✓ Avoir réglé les droits d'inscription.
- ✓ Avoir jugé 2 compétitions comme niveau 1.
- ✓ Être en possession des documents officiels relatifs au niveau de formation.

Niveau (1)

- ✓ Etre licencié à la F.F.Gym.
- ✓ Avoir 15 ans (Avoir 15 ans dans l'année civile .)
- ✓ Avoir participé à une formation régionale de 20 heures minimum.
- ✓ Avoir réglé les droits d'inscription.
- ✓ Être en possession des documents officiels relatifs au niveau de formation.

CONTENU DES EXAMENS

L'examen Niveau (4)

1 Méthode d'évaluation

1.1 Théorie

L'accent sera mis sur les questions demandant peu, voire pas du tout, de connaissances linguistiques. L'examen est effectué en français.

100 questions (1,00 point par réponse)

Maximum = 100%

La partie théorique est un questionnaire à choix multiple:

- 15 questions sur l'exécution (EX) avec au moins 2 pour chaque engin
- 15 questions sur les groupes d'éléments (GE) avec 3 par engin (sauf le saut)
- 50 questions sur les valeurs de difficulté d'élément (VD) avec 10 par engin (sauf le saut)
- 10 questions sur les symboles des éléments avec 2 par engin (sauf le saut)
- 5 questions sur les déductions neutres (DN)
- 5 questions sur la valeur de connexion (VC) pour l'exercice au sol et la barre fixe avec au moins 2 par engin

1.2 Jury D pratique

20 exercices de niveau international (4 par engin, sans le saut)	Maximum = 100%
Les candidats énumèrent les valeurs d'élément (VD) : le nombre de A, B, C, D, E, F, G, H, I ; la valeur des groupes d'élément (GE) total et la valeur des connexions (VC) totale pour chaque exercice	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices.
La note du Jury D pour chaque exercice est calculée de la manière suivante: 1. Détermination du nombre de fautes dans l'évaluation du juge D 2. Attribution du pourcentage sur la base du nombre de fautes.	
Les candidats perdent 12,5% pour chaque faute de la valeur d'élément (VD) par exercice. En ce qui concerne le groupe d'élément (GE) et la valeur de connexion (VC), les candidats perdent, pour chacun de ces deux facteurs, 2,5% pour chaque déviation de 0,1, mais au maximum 12,5% pour chacun de ces facteurs par exercice.	

– Durée maximale impartie pour évaluer et énumérer les composantes du jury D : 90 secondes

1.3 Jury E pratique

24 exercices (4 par engin, tous les engins)	Maximum = 100%
La note en pourcentage de chaque exercice s'appuie sur le programme de calcul utilisant le tableau des tolérances ci-dessous .	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices.

– Durée maximale impartie pour évaluer et énumérer les composantes du jury E: 30 secondes.

2 Echelle d'évaluation des examens

Le pourcentage de note exigé pour chaque catégorie lors des examens est présenté (ci-dessous).

Jury D pratique			
Suffisant	65% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 64,99%

Jury E pratique			
Suffisant	70% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 69.99%

Théorie			
Suffisant	75% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 74%

L'examen Niveau (3)

1 Méthode d'évaluation

1.1 Théorie

L'accent sera mis sur les questions demandant peu, voire pas du tout, de connaissances linguistiques. L'examen est effectué en français.

80 questions (1,25 point par réponse)

Maximum = 100%

La partie théorique est un questionnaire à choix multiple:

- 15 questions sur l'exécution (EX) avec au moins 2 pour chaque engin
- 15 questions sur les groupes d'éléments (GE) avec 3 par engin (sauf le saut)
- 40 questions sur les valeurs de difficulté A, B, C et D d'élément (VD) avec 8 par engin (sauf le saut)
- 10 questions sur les symboles des éléments avec 2 par engin (sauf le saut)

1.2 Jury D pratique

20 exercices de niveau national (4 par engin, sans le saut)	Maximum = 100%
Les candidats énumèrent les valeurs d'élément (VD) : le nombre de A, le nombre de B, le nombre de C, le nombre de D et + ; la valeur des groupes d'éléments (GE) total	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices.
La note du Jury D pour chaque exercice est calculée de la manière suivante: 3. Détermination du nombre de fautes dans l'évaluation du juge D 4. Attribution du pourcentage sur la base du nombre de fautes.	
Les candidats perdent 12,5% pour chaque faute de la valeur d'élément (VD) par exercice. En ce qui concerne le groupe d'élément (GE) les candidats perdent, pour chacun de ces deux facteurs, 2,5% pour chaque déviation de 0,1, mais au maximum 12,5% pour chacun de ces facteurs par exercice.	

– Durée maximale impartie pour évaluer et énumérer les composantes du jury D : 90 secondes

1.3 Jury E pratique

24 exercices (4 par engin, tous les engins)	Maximum = 100%
La note en pourcentage de chaque exercice s'appuie sur le programme de calcul utilisant le tableau des tolérances ci-dessous .	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices.

– Durée maximale impartie pour évaluer et énumérer les composantes du jury E: 30 secondes.

2 Echelle d'évaluation des examens niveau 3

Le pourcentage de note exigé pour chaque catégorie lors des examens est présenté (ci-dessous).

Jury D pratique			
Suffisant	60% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 59,99%

Jury E pratique			
Suffisant	70% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 69,99%

Théorie			
Suffisant	71% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 70%

L'examen Niveau (2)

1 Méthode d'évaluation

1.1 Théorie

L'accent sera mis sur les questions demandant peu, voire pas du tout, de connaissances linguistiques. L'examen est effectué en français.

50 questions (1,5 point par réponse)

Maximum = 100%

La partie théorique est un questionnaire à choix multiple:

- 15 questions sur l'exécution (EX) avec au moins 2 pour chaque engin
- 20 questions sur les valeurs de difficulté A, B, C d'élément (VD) avec 4 par engin (sauf le saut)
- 15 questions sur les symboles des éléments avec 2 par engin (sauf le saut)

1.2 Jury D pratique

20 exercices de niveau régional (4 par engin, sans le saut)	Maximum = 100%
Les candidats énumèrent les valeurs d'élément (VD) : le nombre de A, le nombre de B, le nombre de C et + ;	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices.
La note du Jury D pour chaque exercice est calculée de la manière suivante: 5. Détermination du nombre de fautes dans l'évaluation du juge D 6. Attribution du pourcentage sur la base du nombre de fautes.	
Les candidats perdent 12,5% pour chaque faute de la valeur d'élément (VD) par exercice.	

– Durée maximale impartie pour évaluer et énumérer les composantes du jury D : 90 secondes

1.3 Jury E pratique

24 exercices (4 par engin, tous les engins)	Maximum = 100%
La note en pourcentage de chaque exercice s'appuie sur le programme de calcul utilisant le tableau des tolérances ci-dessous .	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices.

– Durée maximale impartie pour évaluer et énumérer les composantes du jury E: 30 secondes.

2 Echelle d'évaluation des examens

Le pourcentage de note exigé pour chaque catégorie lors des examens est présenté (ci-dessous).

Jury D pratique			
Suffisant	50% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 49,99%

Jury E pratique			
Suffisant	70% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 69.99%

Théorie			
Suffisant	60% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 59%

L'examen Niveau (1)

1 Méthode d'évaluation

1.1 Théorie

L'accent sera mis sur les questions demandant peu, voire pas du tout, de connaissances linguistiques. L'examen est effectué en français.

40 questions (2,5 point par réponse)

Maximum = 100%

La partie théorique est un questionnaire à choix multiple :

– 20 questions sur l'exécution (EX) avec au moins 4 pour chaque engin

– 20 questions sur les symboles des éléments avec 4 par engin (sauf le saut)

1.2 Jury E pratique

24 exercices (4 par engin, tous les engins)	Maximum = 100%
La note en pourcentage de chaque exercice s'appuie sur le programme de calcul utilisant le tableau des tolérances ci-dessous .	La note finale est le pourcentage moyen de tous les exercices.

– Durée maximale impartie pour évaluer et énumérer les composantes du jury E: 30 secondes.

2 Echelle d'évaluation des examens

Le pourcentage de note exigé pour chaque catégorie lors des examens est présenté (ci-dessous).

Jury E pratique			
Suffisant	70% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 69.99%

Théorie			
Suffisant	60% – 100%	Insuffisant (échec)	0,00% – 59%

Tableau des tolérances pour la pratique du jury E:

(les pourcentages peuvent être accordés proportionnellement pour des tolérances incrémentées 0.05)

- ✓ Afin de déterminer la note du candidat pour l'exercice, on prend la colonne avec la déduction de l'expert, puis on suit la ligne jusqu'à l'écart par rapport à la déduction de l'expert pour trouver le pourcentage accordé pour l'exercice.

Déd. des experts	Écart par rapport aux déductions des experts														
	0.0	0.1	0.2	0.3	0.4	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9	1.0	1.1	1.2	1.3	1.4
0 – 0.40	100 %	100 %	75%	65%	55%	45%	35%	25%	15%	5%	0%	0%	0%	0%	0%
> 0.40 – 0.60	100 %	100 %	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%	0%	0%	0%
> 0.60 – 1.00	100 %	100 %	100 %	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%	0%	0%
> 1.00 – 1.50	100 %	100 %	100 %	94%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%	0%
> 1.50 – 2.00	100 %	100 %	100 %	100 %	90%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%	0%
> 2.00 – 2.50	100 %	100 %	100 %	100 %	96%	88%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%	0%
> 2.50	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	93%	87%	80%	70%	60%	50%	40%	30%	20%	10%

ORGANISATION DES EXAMENS

MATERIEL A PREVOIR POUR LES EXAMENS

- ✓ Ordinateurs, imprimante, Vidéo projecteur
- ✓ Tables (y compris pour l'accueil) et chaises, chronomètres, agrafeuses, rallonges électriques, ramettes de papier blanc, enveloppes
- ✓ Le candidat dispose d'une chaise et d'une table
- ✓ Documents d'examens pour 1 candidat :
- ✓ feuille réponse candidat pour la partie théorique + le QCM
- ✓ feuille réponse pour la partie pratique
- ✓ tampon de la structure validant le résultat

DEROULEMENT DES EXAMENS

accueil des participants

le chef de centre vérifie la licence, le carnet de juge

explication des modalités

présentation des feuilles de réponses, consignes

partie pratique

les réponses sont individuelles

partie theorique

les réponses sont individuelles

délibération du jury

un jury ne peut délibérer seul. un candidat peut être repêché à la vue de son carnet.

résultats

les résultats détaillés sont donnés à titre individuel
la liste des recus est publique.

AVANT L'EXAMEN

- ✓ Prévoir la date de l'examen et le lieu (réservations de salles), l'inscrire au calendrier
- ✓ Commander des livrets de juges
- ✓ Envoyer la circulaire d'inscription avec la demande de fiche signalétique dans les clubs, (pour l'examen régional). Ne pas oublier de mentionner le coût.
- ✓ Sur celle-ci, rappeler aux candidats de venir avec leur matériel (y compris feuilles de jugement personnelles).
- ✓ Aucun document ne sera distribué sur place.
- ✓ Prévoir l'équipe d'encadrement et la prévenir en lui envoyant une convocation
- ✓ Faire la répartition des tâches à l'avance (accueil, secrétariat, surveillance, ramassage des résultats, enregistrement des résultats, calculs...)
- ✓ Préparer les feuilles récapitulatives
- ✓ Arriver au moins 1 heure à l'avance sur les lieux de l'examen
- ✓ Préparer la salle (avec l'équipe d'encadrement) et vérifier le bon fonctionnement du matériel vidéo

PENDANT L'EXAMEN

- ✓ Ramasser les licences et les livrets de juges éventuels
- ✓ Faire émarger les candidats
- ✓ Partie « Sans document »
- ✓ Distribuer les documents nécessaires à l'examen
- ✓ Le candidat ne doit avoir en sa possession que sa trousse
- ✓ Indiquer sur un tableau l'heure du début et de la fin de l'épreuve (pour le QCM).
- ✓ Laisser un temps de pause entre chaque question théorique sur vidéo (10 à 30 secondes)
- ✓ Récupérer tous les documents avant la sortie de l'épreuve
- ✓ Laisser un temps de pause entre les 2 épreuves (15 à 20 minutes)
- ✓ Partie « Avec documents »
- ✓ Laisser le temps d'installation aux candidats (pour remplir les papiers)
- ✓ Prévoir la gestion du chronomètre et du ramassage des notes
- ✓ Préciser le programme d'évaluation
- ✓ Préciser ce qu'il faut faire : Note D et/ou Déductions
- ✓ Selon l'organisation, ramasser les notes après chaque mouvement ou après chaque agrès.

APRES L'EXAMEN

- ✓ Prévoir le temps de correction
- ✓ Procédure de diffusion des résultats ET de l'édition des diplômes.

Expéditeurs	Destinataires
✓ responsable des juges	✓ comité régional
✓ comité régional, après validation de le/la responsable des juges	✓ candidats
✓ comité régional	✓ fédération

- ✓ Les livrets de juges dûment remplis doivent être envoyés aux candidats